



» Jordanie

Fiche Info REMDH: Rapport de suivi de la PEV 2013

Analyse du REMDH sur le rapport de suivi de la PEV sur la Jordanie et ses recommandations pour le prochain rapport.

Credit: Taweel/Manasee

Selon l'UE, l'année 2013 a été difficile pour la Jordanie, dans la mesure où la crise syrienne continue de poser des défis dans les domaines socioéconomique et sécuritaire pour le Royaume hachémite. Malgré un environnement incertain, la Jordanie est restée stable et résiliente face aux troubles régionaux. Bien que la Jordanie ait pris des mesures dans le sillage des principales recommandations du rapport de suivi de la PEV de l'année dernière, l'UE indique que le royaume devrait poursuivre ses réformes et appliquer les lois adoptées. En particulier, l'UE appelle la Jordanie à aborder les questions suivantes :

Liberté d'associations et de réunion et d'expression

L'UE critique la loi relative aux associations qui permet aux autorités de refuser l'enregistrement d'organisations de la société civile (OSC) et de les empêcher d'exercer leur droit à bénéficier de financements étrangers. Le soutien financier de l'UE aux OSC a été reconduit. Les auteurs du rapport expriment certaines préoccupations concernant l'arrestation de militants et de manifestants, ainsi que leur renvoi devant des tribunaux militaires. Ils déplorent les amendements inconstitutionnels à la loi sur la presse et les publications, qui limite la liberté d'expression et oblige les rédacteurs en chef et les propriétaires de médias à rendre des comptes sur le contenu de leurs sites Internet. À cet égard, l'UE appelle les autorités à réaliser des progrès, notamment dans le domaine de la réforme du code pénal. Afin d'illustrer la détérioration rapide de la liberté d'expression, l'UE souligne que vingt recommandations ont été formulées dans le cadre de l'examen périodique universel 2013 pour la Jordanie, contre une seule en 2009.

L'UE exhorte la Jordanie à :

- Garantir le respect de la liberté d'association en assouplissant les réglementations actuelles et en mettant en place les conditions nécessaires à une participation citoyenne active.

Dans son prochain rapport, l'UE devrait appeler la Jordanie à :

- Réformer les lois relatives aux rassemblements et aux associations afin de les conformer au droit international, ainsi que le code pénal jordanien, dans le but de mettre un terme à la criminalisation des crimes de pensée ;
- Mettre un terme aux arrestations arbitraires lors des manifestations pacifiques, ainsi qu'aux procédures judiciaires devant des tribunaux chargés de la sûreté de l'État contre des civils souhaitant exercer leur droit de manifester pacifiquement ;



- *Mener des enquêtes rapides, indépendantes et impartiales sur les violations des droits de l'Homme commises par les forces de sécurité, notamment lors des événements de l'automne 2012, et obliger les coupables à rendre des comptes. À cette fin, un mécanisme indépendant devrait être mis sur pied pour contrôler et enquêter sur les actions des forces de sécurité.*

Droits des femmes

Les auteurs du rapport indiquent qu'aucun progrès n'a été réalisé dans le domaine de l'égalité des sexes. La Jordanie n'a pas levé ses réserves à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et le droit jordanien ne permet toujours pas aux femmes jordaniennes mariées à un étranger de transmettre leur nationalité à leurs enfants. La discrimination fondée sur le genre n'est par ailleurs toujours pas reconnue en tant que telle dans la constitution du pays.

En conséquence, l'UE exhorte la Jordanie à :

- Prendre des mesures concrètes pour éradiquer la violence à l'égard des femmes en appliquant par exemple la loi relative à la protection contre la violence domestique ;
- Promouvoir l'intégration des femmes dans la sphère politique, les affaires économiques, l'enseignement et sur le marché de l'emploi.

Justice

L'UE déplore que des civils continuent d'être jugés par des tribunaux militaires malgré la modification de la loi visant à limiter cette pratique. L'UE exprime également certaines préoccupations quant au recours à la détention administrative provisoire et à l'absence de progrès en faveur du renforcement de l'efficacité et de l'indépendance de la justice. Le moratoire de facto sur la peine de mort et l'impunité des services de police constituent également des sujets de préoccupations. En conséquence, l'UE exhorte la Jordanie à :

- Renforcer l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire ;
- Ratifier le protocole facultatif de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Le REMDH appelle l'UE à considérer comme une priorité l'imputabilité des membres de la police jordanienne se rendant coupables de violations des droits de l'Homme.

Droits des migrants et des réfugiés

La question de l'immigration est abordée dans le rapport, mais elle n'est pas considérée comme une priorité et la vulnérabilité des jeunes femmes et des filles parmi la population des réfugiés syriens n'y est pas mentionnée. Les auteurs du rapport ne formulent malheureusement aucune recommandation quant à la signature de la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés par la Jordanie. Bien que des progrès aient été réalisés dans le domaine de la protection des travailleurs migrants, des efforts supplémentaires demeurent nécessaires, selon le rapport.

Le REMDH appelle l'UE à considérer la question de l'immigration comme une priorité, à encourager la Jordanie à signer la Convention de 1951 sur le statut des réfugiés et à aborder le problème de la vulnérabilité des femmes et des enfants réfugiés dans son prochain rapport.

Le **Réseau Euro-Méditerranéen des Droits de l'Homme** est un réseau qui regroupe plus de 80 organisations de défense des droits de l'Homme, institutions et membres individuels, basés dans 30 pays autour de la Méditerranée. Le REMDH travaille à la promotion et à la protection des droits de l'Homme dans le cadre du processus de Barcelone, ainsi que la coopération entre l'Union européenne et le monde arabe.



EURO-MEDITERRANEAN HUMAN RIGHTS NETWORK
RESEAU EURO-MEDITERRANÉEN DES DROITS DE L'HOMME
الشبكة الأوروبية - المتوسطية لحقوق الإنسان